

## Nous contacter

### Bureau de Melun

Comité Départemental du Sport en Milieu Rural 77  
Maison Départementale des Sports  
12 bis rue du Président Despatys  
77000 Melun

### Bureau de La Ferté-Gaucher

Comité Départemental du Sport en Milieu Rural 77  
Maison des Services Publics  
6 Rue Ernest Delbet  
77320 La Ferté-Gaucher

[contact@sportrural77.org](mailto:contact@sportrural77.org)

[www.sportrural77.org](http://www.sportrural77.org)

06 46 66 18 59

Rejoignez-nous sur Facebook

## Nos partenaires



Comité Régional Ile-de-France  
Sport en Milieu Rural



Fédération Nationale  
Sport en Milieu Rural



MINISTÈRE DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE,  
DE L'ÉDUCATION  
POPULAIRE ET DE  
LA VIE ASSOCIATIVE

CNDS  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT



CDOS  
SEINE-ET-MARNE

SEINE & MARNE 77  
LE DÉPARTEMENT



Comité Départemental 77  
Sport en Milieu Rural

# ÉVÈNEMENT

## Dimanche 6 Octobre 2019 au Plessis-Feu-Aussoux

# 14<sup>ème</sup> Foulées du Plessis-Feu-Aussoux

### Renseignement et Pré-inscription

Alexandre KUPR  
[alex.cdsmr77@gmail.com](mailto:alex.cdsmr77@gmail.com)  
01 60 56 04 26  
06 29 62 37 67

**9h** départ 5 km  
9€ pré-inscription,  
11€ sur place.

**9h30** départ 2 km  
2€ inscription.

**10h** départ 10 km  
11€ pré-inscription,  
13€ sur place.

**11h15** départ 900 mètres  
pour les enfants ne(é)s  
entre 2008-2012 : 1€

Pré-inscriptions : jusqu'au samedi 5 octobre 2019

Comité Départemental  
du Sport en Milieu Rural 77  
Maison Départementale des Sports  
12 bis rue du Président Despatys • 77000 Melun  
Tél : 01 60 56 04 26



[www.sportrural77.org](http://www.sportrural77.org)

# Règlement

Le Cercle d'Animation Sportive et culturelle du Plessis-Feu-Aussoux et le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural de Seine-et-Marne, organisent les 14<sup>ème</sup> foulées du Plessis-Feu-Aussoux le dimanche 6 Octobre 2019.

## Nous proposons 4 courses :

- 900 mètres (2008-2012)
- 2 km (2004-2007)
- 5 km (à partir de 2003)
- 10 km (à partir 2003)

**Départ : 1C Rue de la fête - 77540 Le Plessis-Feu-Aussoux**

### Article 1 : les conditions de participation

Les 4 courses à pied sont conformes à la réglementation de FFA.

Les courses sont ouvertes, à toutes les personnes licenciées (FFA) ou non licenciées. Pour tous les non-licenciés, Les inscriptions seront sous présentation **d'un certificat médical daté de moins d'un an à la date de l'épreuve et autorisant la pratique de la course à pied ou du triathlon en compétition. Pour les mineurs non-licenciés FFA une autorisation sera demandée. (Voir dossier inscription)**

Les inscriptions doivent être réalisées par courrier ou par mail jusqu'au vendredi 4 octobre 2019, il y aura la possibilité de faire l'inscription sur place le jour de la course.

**Le retrait du dossard** se fera le jour de l'épreuve jusqu'à 30 minutes avant les courses. Pour le retrait du dossard, la présentation de la pièce d'identité et/ou la licence (FFA) et pour les non-licenciés le certificat médical est obligatoire.

### Les tarifs

- Course enfant 900 mètres : 1€**
- Course enfant 2 km : 3 €**
- 5 km : 9€ (+2€ le Jour J)**
- 10 km : 11€ (+2 euros le jour J)**

### Article 2 : Horaire

A partir de 7h30 : retrait des dossards  
9h00 : départ 5 km  
9h30 : départ 2km  
10h00 : départ 10 km  
11h15 : départ 900 mètres

### Article 3 : disqualification

Chaque participant devra se conformer aux règles du code de la route et aux consignes des signaleurs de course. Tout concurrent sera mis systématiquement hors-course en cas de non-respect du parcours, des consignes des signaleurs, de la nature (jet de débris, gobelets, bouteilles, etc...) ou d'assistance extérieure. Les organisateurs se réservent le droit de mettre fin à la course de concurrent dépassent temps limite de passage au dernier ravitaillement.

### Article 4 : Chronométrage

Le chronométrage sera réalisé par le comité départemental du sport en milieu rural de Seine-et-Marne.

### Article 5 : Ravitaillement

Un ravitaillement vous sera proposé à mi-parcours du 5 km et du 10 km puis un autre à l'arrivée

### Article 6 : Classement et Récompenses

Nous récompenserons les 3 premiers du temps scratch et les 3 premières femmes pour les courses 5 et 10 km. Pour le 2 km les premiers seront récompensés et la première fille, tous les participants auront une médaille. Pour les deux courses enfants, ils seront tous récompensés par une médaille.

Les cérémonies de remise des récompenses sera effectuées:

10h15 : Pour les courses 2 et 5 km

11h30 : Pour les courses 10 km et 900 mètres

### Article 7 : Assurance, Sécurité et secours

Le service médical de la course sera assuré par une unité mobile de la croix rouge.

La sécurité sur le parcours sera assurée par des signaleurs reconnaissables (gilet jaune fluo).

Il incombe à chacun de disposer d'une assurance personnelle.

### Article 8 : Droit à l'image

Les participants, par leur engagement aux épreuves, autorisent les organisateurs ainsi que ses partenaires à utiliser les images ou les vidéos sur lesquelles ils pourraient apparaître, pour une durée de 5 ans, dans le monde entier.

### Article 9 : Annulation

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif propre à l'organisation aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué.

En cas de vols ou d'accident, l'organisateur décline toute responsabilité.

# Fiche d'inscription les 14<sup>ème</sup> foulées du Plessis-Feu-Aussoux

Licencié  Non-licencié

FFA ..... N° : .....

## Renseignements

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Téléphone : ..... Email : .....

## Tarifs

Tarifs	Total
<b>900 mètres : 1€</b>	
<b>2 km : 3€</b>	
<b>5 km : 9€ (+2€ le jour J)</b>	
<b>10 km : 11€ (+2 € le jour J)</b>	

